

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 62
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt, le samedi 21 novembre à 16h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 21 novembre 2020, s'est réuni en session extraordinaire à la Mairie sous la présidence de Clotilde CORRENOZ, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS : 5

Marcel BOS, Clotilde CORRENOZ, Stéphane GIRARD, Maurice NICOLUSSI-CASTELLAN, Stéphane VIEUX

ABSENTS : 2

Didier COMELLA, Patrick HUSTACHE

POUVOIRS : 0

Stéphane VIEUX a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Délimitation bornage amiable et division parcelles B39 et B40 : répartition des frais

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal le projet :

- de division des parcelles B39 (appartenant à la Commune d'Oulles) et B40 (appartenant à Madame Martine PINEL-VIEUX),
- de création des parcelles B1244, B1245, B1246, B1247, B1248, B1249 et B1250,
- et de cession de la parcelle B1248 à l'indivision VIEUX, de la parcelle B1244 à Madame Raymonde MARTIN, et des parcelles B1245 et B1250 à Madame Martine PINEL-VIEUX.

Le plan de division établi par le géomètre a été validé par les différents propriétaires concernés et doit être entériné par un acte notarié. Afin d'établir cet acte, il convient de définir la répartition des frais entre les différents propriétaires et de l'acter par délibération.

Madame le Maire propose que les frais soient répartis *au prorata* des surfaces reçues par les propriétaires :

- Madame Martine PINEL-VIEUX :	+ 20 m ²	soit 18,87 %,
- Indivision VIEUX :	+ 62 m ²	soit 58,49 %,
- Madame Raymonde MARTIN :	+ 24 m ²	soit 22,64 %,
- Commune d'Oulles :	- 106 m ²	soit 0,00%

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

approuve la présente répartition des frais,

et **charge** Madame le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire,

